

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement est payable d'avance. Édition quinquidienne (par an) \$4.00 Édition hebdomadaire " " 1.00

LUNDI, 2 DECEMBRE 1889

BOHOS DU JOUR

La Patrie a repris la publication de son supplément du samedi.

L'Union Libérale va s'imprimer elle-même et avoir ses propres meubles.

Maintenant que Harvey a été élu et mal pendu tout le monde découvre mille et une raisons pour lesquelles il n'aurait pas dû l'être.

Le Congrès américain est entré en session à midi. Il discutera un projet d'union commerciale avec le Canada dit-on.

W. J. Arkell, de New-York, offre \$100,000 au gouvernement américain pour le village d'annoncier sur l'envers des timbres-poste américains.

Un état officiel du commerce pour octobre montre un surplus d'affaires très encourageant.

On demandera à la prochaine session l'incorporation de la Cité du Canada.

Le major Short, tué par une explosion lors de l'incendie de St. Sauveur de Québec, aura son monument.

Depuis que la Patrie a ricane sur la réclamation des Jésuites sur le Champ de Mars de Montréal, M. Mercier a mis une sourdine à son instrument journalistique.

Le gouvernement Mercier a métamorphosé en cabaleurs, à Rimouski, une foule d'employés du département des Terres de la Couronne.

A une majorité de 68, le lord Scott a été maintenu hier, à Fredericton, N. B. C'est la quatrième fois que les électeurs de cette ville sont appelés à se prononcer sur cette loi.

M. John Morgan, d'Adelaide, a été choisi à l'unanimité, comme candidat conservateur en opposition à Honorabile G. W. Ross, dans Middlesex Ouest, aux élections générales dans Ontario.

De mieux en mieux. Un officier italien vient d'inventer une cartouche électrique. Sa portée est de 4,750 verges. Sa balle, à 70 verges, traverse sept câbles. Elle ne produit ni échauffement dans le canon, ni fumée, ni détonation. Les expériences ont raté douze fois les résultats satisfaisants.

La Morte se trompe : M. Blaise Letellier — le Max de l'Union Libérale — n'est pas le fils de feu Luc Letellier. Ce monsieur a eu pour père un brave ouvrier conservateur de Cap Rouge, de Québec.

Le gouvernement provincial fera une nouvelle vente d'arpent quatre mille mille de terre boisée. Le prix du permis de coupe et le loyer de la première année seront payés, hors un comptant. Lorsque cela aura lieu, les organes ministériels se venteront d'un surplus dans cette branche de l'administration, mais il ne sera pas question du tout de la diminution de l'actif provincial.

L'hon. J. A. Chapleau est parti pour Montréal samedi, et demain il se rendra à New-York, où il accompagnera le Colonel et Madame King qui vont passer l'hiver aux Bermudes.

Mme Chapleau accompagnera probablement son père.

À titre de renseignements nous empruntons d'un article de la bibliophile de l'Union Libérale — M. P. Gagnon — ce qui suit :

" M. B. Sulte d'Ottawa, vient justement de publier dans "Le Canada" une appréciation très délicate de ce volume. Quoique je considère M. Sulte comme un maître dans toutes les questions qui ont rapport à l'histoire du Canada, je ne suis pas de son avis quand il laisse entendre que Jacques-Cartier n'aurait été qu'un vulgaire navigateur, comme tous ceux de cette époque qui venaient faire la pêche des morues dans le golfe St-Laurent.

La dans l'Union Libérale :

" Quelques-uns de nos chefs actuels, à cause du mauvais temps, se croient forcés de faire des concessions aux principes réactionnaires ; ces concessions n'auront pas que des mauvais résultats. Les jeunes, néanmoins, les jeunes ne doivent pas oublier que l'allégeance politique n'exige pas qu'ils se rendent solidaires de tout ce qui se fait. Il leur suffit d'appuyer leurs chefs dans la lutte sans pour cela aliéner leur liberté de penser.

Non chefs vivons pour l'heure actuelle ; nous, nous vivons encore demain. Tâchons que les principes que nous serons obligés de suivre alors ne jurent pas trop avec notre conduite d'aujourd'hui.

Brisant les règles de la modestie, nous croyons devoir reproduire les compliments flatteurs que nous adresse notre aimable confrère de l'Interprète.

" Notre confrère et voisin, Le Canada annonce qu'il va publier une édition hebdomadaire de 16 pages.

Personne n'a plus lieu de se réjouir que nous du succès de l'organe de nos compatriotes de la Capitale.

Ce journal a une mission exceptionnellement belle à remplir au soleil d'Ontario, et il a tous nos vœux de succès.

Ce n'est pas seulement le progrès matériel du Canada qui nous est agréable, mais aussi le gain qu'il fait sa réputation depuis un an.

Elle est aussi courtoise et délicate qu'émoussée et forte. Le Canada fait honneur à la presse française en général et double le bien à celle d'Ontario.

Cartes sur Table

Provoquée par les agissements compromettants de M. Mercier, par le zèle indiscret de l'Économiste et de la Vérité une partie importante de la presse française du Canada est aujourd'hui amenée contre les Jésuites.

C'est de chose existant dans le plus catholique du monde, peut-être continuer sans amener les résultats les plus regrettables au point de vue religieux ? Grandes et terribles sont les responsabilités de ceux qui ont provoqué cet antagonisme contre un corps religieux formé sous la protection de l'Église catholique.

Les conséquences que pourra entraîner cette lutte, sont tellement graves que nous tremblons à la seule pensée de l'avenir. L'école politico-religieuse, source de tout le mal, doit seule en porter la responsabilité, pleine et entière. Quant à nous, nous nous en lavons les mains, et nous sommes décidés à laisser dorénavant à l'autorité religieuse la décision en ces matières. Notre part est faite.

En train, comme nous le sommes, de jouer cartes sur table et de remettre à César ce qui appartient à César, nous nous souvenons une partie de ce second article à un ou deux points qui ont été accessoirement amenés dans la discussion.

Avec des adversaires comme ceux qui tiennent sur nous, de derrière le mur, il est bon de tout relever.

Sachant bien que nous avons la bonne cause et évitant de nous voir donner coup sur la tête, nous nous sommes mis à l'œuvre et nous nous sommes mis à l'œuvre.

Il est déplacé les questions de leur terrain et se sentant perdus supplient les autorités religieuses et civiles d'interposer leurs coups qui vont s'abattre sur eux.

Il ne va plus, quoique chose que dix contre un et encore faut-il qu'on leur mette en main les foudres du ciel pour les amener à croiser les armes en champs ouverts.

Is auraient voulu continuer leur œuvre de ténements sans être dérangés. Ils étaient à la veille d'entamer le 20ème article de leur programme — l'affaire universitaire — et ils allaient passer au 21ème — embêtement au Sulpicien — quand nous sommes descendu, avec quelques confrères, dans l'arène où ces messieurs faisaient le chaud et le froid.

Le public, qui n'est pas si idiot, qu'on veut nous le faire croire, a ouvert les yeux et l'on a vu l'oreille. Ce qui ne fait pas l'affaire des Chevaliers des Fénêtres. Comment voulez-vous leur faire laisser, de bon gré, le coin de la fourche pour la place publique.....

Is ont donc eu peur. L'éveil est donné, se sont-ils dit, le peuple écoute, nous sommes perdus. Employons les grands moyens. Un de ces grands moyens, em-ployés de tout temps par la réaction, c'est le baillonement.

Le baillonement ! il y aura t pour nous tout un monde à faire revivre autour de ce mot dont l'usage est presque complètement cessé dans ce siècle et qui n'a pas droit de cité dans nos journaux.

" Par qui faire bailloonner le Canada ? " se demande l'Économiste. Et ce journal auquel M. Mercier impose le silence et donne " la consigne de rouler " six fois par semaine se répond :

" Mais pardine ! par les ministres d'Ottawa ! Faisons appliquer le baillonement au Canada comme on l'applique ailleurs, nous, avec le baillonement provincial.

Et heureux de cette découverte hom-opathique, l'Économiste lance son ballon d'essai.

Lisons :

Le Canada, l'un des organes attirés de M. Chapleau, tient à rendre des points à M. Turle, le véritable prototype du conservateur bleu, dans sa guerre contre les Jésuites.

Le parti dont le Canada, la Presse et le Canada d'ont un nombre des organes les plus accrédités n'a fait entendre, que nous sachions, la moindre protestation contre ces perfides calomnies, protestes, tantôt sous une forme tantôt sous une autre.

" Depuis les règles de la logique et du bon sens, le parti tout entier et les chefs doivent donc être tenus solidaires, jusqu'au moment où ils désignent leur responsabilité d'une façon explicite et efficace. Ils ne l'ont pas encore fait et pourtant ce n'est pas le temps, ni l'occasion qui leur manquent.

C'est cela : On appelle hypocritement l'attention des ministres et des chefs d'un parti sur une polémique ;

On cherche à les intimider en leur imposant un parti de la responsabilité à cette polémique ;

On conclue indécemment au baillonement.

Vous ne savez pas quel doigt fourchu vous vous mettez dans l'œil.

Que les chefs du parti approuvent ou non les produits de notre rédaction, c'est là une préoccupation qui n'a jamais attiré notre plume sur le papier.

Nous sommes généralement en communion d'idées avec un parti qui a certains de nos vœux comme nous avons certains principes à lui.

Il n'est pas infallible ; nous, nous ne le sommes pas ; nous ne sommes pas de ceux qui nous croyons devoir faire entendre une note discordante ou une protestation nous y allions carrément. De cela nous nous donnons chaque jour des preuves.

Nous ne sommes ni de la presse "froide" ni de la presse "servile". C'est ce que l'Économiste ne peut concevoir, mesurant les autres à son image.

Quant à la question de départementage officiel, puisque ce mot signifie à travers les lignes de l'Économiste, qu'on nous permette de profiter de l'occasion pour dire que c'est un a avis chez nous, un item précieux rare dans notre Grand Livre.

Nous vivons de notre clientèle de lecteurs et de notre clientèle commerciale qui est d'une des meilleures que l'on puisse voir dans la sphère française du journalisme.

Si M. Mercier est content pour ses organes ; si ne leur menage pas les faveurs et les avantages ; si, au lieu de fonder une "Imprimerie de l'Etat" il fait bénéficier ses journaux du profit des impressions officielles, sachez qu'ici, à Ottawa le gouvernement pêche par l'excès de traine.

DEPECHE DU SOIR

AUTRE GRAND INCENDIE

La Minneapolis "Tribune" en centras

Minneapolis, 2 déc. — Le feu éclaté samedi soir dans l'immeuble occupé par le journal la Tribune et divers autres journaux. Une foule de rédacteurs et de typographes étaient à l'ouvrage. Les appareils de sauvetage ont été rendus nuls par l'envahissement des flammes. Ce n'est qu'à une heure pour que la bâtisse qui avait dix étages fut un monceau de ruines.

On croit que trente personnes ont péri. L'opérateur de la Presse Associée qui travaillait au étage a annoncé le feu par un télégramme à New-York et a travaillé jusqu'au moment où les flammes l'ont surpris. Il est lancé du sixième étage et s'est tué.

Deux hommes se sont flambé la cervelle plutôt que de mourir par le feu. Les pertes matérielles sont de \$300,000.

L'affaire "Portu" Chicago, 2 déc. — Longueuecker a fini son terrible réquisitoire contre les inculpés dans la tragédie Cronin et la défense a commencé sa plaidoirie.

La conférence anti-éclavagiste Bruxelles, 2 déc. — Les représentants de l'Angleterre sont arrivés hier à la conférence internationale anti-éclavagiste un projet tendant à la suppression du commerce des esclaves sur les mers. Le projet a été renvoyé à une commission.

Emin pacha a adressé à la société anti-éclavagiste belge une communication dans laquelle il remercie la société de sa sympathie et exprime ses regrets de la perte des provinces équatoriales. Il dit que malgré son inaction, il espère encore pouvoir agir avec efficacité contre le commerce des esclaves.

Le Portugal et l'Angleterre Lisbonne, 2 déc. — Tous les journaux de Lisbonne, sans distinction de parti, s'accrochent pour dénoncer la dépêche de lord Salisbury au sujet des revendications du Portugal en Afrique. Les journaux insistent pour que le gouvernement maintienne les droits du Portugal sur tout le territoire du Zambeze, y compris les terres revendiquées par la compagnie anglaise du sud africain. On dément l'accusation portée contre le Portugal d'avoir protégé les marchands d'esclaves et des documents ont été envoyés à la conférence anti-éclavagiste de Bruxelles pour prouver que le Portugal a été la première des puissances européennes à abolir l'esclavage.

Affaires d'Allemagne Berlin, 2 déc. — Aujourd'hui, au Reichstag, M. de Barth, progressiste, a prononcé un long discours contre la politique coloniale du gouvernement dans le sud-ouest de l'Afrique. Mais malgré ses protestations, les crédits demandés pour la défense des colonies allemandes dans le sud-ouest africain ont été votés à une énorme majorité.

Le comte Herbert de Bismark a fait l'éloge des services rendus par le major Wissmann dans l'Afrique du sud. Le comte a dit qu'il serait avantageux pour l'Allemagne d'agir de concert avec l'Angleterre dans cette région ; à l'avenir, la politique de l'Allemagne sera toujours conforme à celle de l'Angleterre, car il ne serait pas possible d'arriver à des succès importants dans l'est africain sans l'appui loyal du gouvernement anglais.

Nous négocierons avec la compagnie de l'est africain, dit le comte de Bismark, pour combiner de nouveaux mouvements.

Le directeur de la Gazette de Postdam est pour crime de lèse-majesté ; il est accusé d'avoir dit que l'empereur a voyagé récemment dans une voiture de seconde classe.

Le docteur Volkman, le premier chirurgien de Halle, vient de mourir.

Les journaux allemands laissent percer la jalousie éprouvée par le parti colonial à la suite de la croyance que Stanley travaille dans l'intérêt de la Grande-Bretagne. On parle de rassurer les services d'Emin pacha dans l'intérêt de l'Allemagne.

Les invitatons à la chambre Paris, 2 déc. — Par 125 voix contre 110 le sénat a repoussé aujourd'hui un amendement qui avait l'appui de M. Tirard, président du conseil, et qui avait été adopté par la chambre des députés, à l'effet d'interdire l'emploi des femmes pour le travail de nuit dans les manufactures.

Le New-York Herald nous communique la dépêche suivante reçue par le câble commercial :

Paris, 2 déc. — La chambre est arrivée à une période critique. Jusqu'à présent, au cours de la validation elle n'a eu à s'occuper presque uniquement que de déclarations au sujet desquelles deux opinions n'étaient pas possibles. Sa conduite future donnera la mesure de sa modération et de son impartialité.

Jusqu'à la majorité ne paraît pas avoir adopté une ligne directe de politique. Elle est partagée entre deux courants divers. D'un côté, les opportunistes ou du moins les plus modérés d'entre eux, comprennent très bien que des invalidations systématiques

seraient considérées comme le signal de la reprise d'une politique d'intolérance, tandis que, d'un autre côté, les radicaux ont pris pour mot d'ordre l'invalidation à outrance, croyant avec raison que cette politique aura pour effet assuré d'empêcher toute coalition entre la droite et les républicains modérés.

Lundi dernier deux membres de la droite ont été validés malgré l'opposition énergique de l'extrême gauche ; il est résulté que les organes de ce parti se sont livrés à des déclamations violentes contre les opportunistes. Ceux-ci ont eu quelque peu peur de leur propre modération, et pour se faire pardonner ils ont, à la séance suivante, invalidé l'élection de M. Arnault, royaliste, contre lequel il n'y avait en réalité aucun motif de mécontentement.

C'est là, soit dit en passant, la manière favorite d'agir des opportunistes. Pour un pas qui font vers la politique modérée, ils en font deux vers le radicalisme.

Au sujet de l'invalidation de M. Dillon, le cas était différent ; la loi est formelle. Par suite de l'arrêt de la haute cour de justice, M. Dillon a perdu ses droits électoraux. Il est assez incompréhensible que la droite ait refusé d'accepter la position, et qu'en votant en faveur de M. Dillon elle ait fait une démonstration non moins illégale que stérile.

L'élection de Clignancourt est encore plus caractéristique. La commission chargée de la question n'a pu jusqu'ici arriver à une décision. L'opinion qui semble trouver le plus de faveur est que l'élection de M. Joffrin n'est pas absolument satisfaisante en légale, mais on hésite un peu à proposer formellement son invalidation dans la crainte qu'une nouvelle élection ne donne la victoire à Bou langer.

Dans l'état actuel de la loi, avec le suffrage universel, les électeurs pourraient élire un infidèle non pas une fois mais plusieurs fois ; aussi dans certains cercles propose-t-on de réviser la loi de façon à ce que toute circonscription qui persisterait à nommer un candidat infidèle, après que son élection aurait été annulée une fois, perde le droit d'être représentée au parlement pendant le reste de la session.

THE BROADWAY

PALETOTS D'HIVER PALETOTS D'HIVER PALETOTS D'HIVER PALETOTS D'HIVER PALETOTS D'HIVER

IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA

W. H. MARTIN

TAILLEUR FASHIONABLE 133 RUE SPARKS OTTAWA.

AVIS SPECIAL

Arrivant de GLASGOW Ecosse par le Steamer SIBERIAN

PEA JACKETS BLEUS POUR ENFANTS ET GARÇONS

De même qu'un IMMENSE STOCK DE PALETOTS

avec ou sans capuchons garnis de première classe et bien taillés.

Pensez-y un bon Pea Jacket à partir de \$3,00 en montant.

R. M. McMorran 508 et 510 Rue SUSSEX

P.S.-Chaussettes à double tricot et Sous-Vêtements.

R. M. McMorran M. LE DR. McLAREN, 98 RUE ALBERT, OTTAWA

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc, ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL 22 Rue Metcalfe, Ottawa.

IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CHEZ LAROSE & Cie. CHEZ LAROSE & Cie. CHEZ LAROSE & Cie.

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CHEZ LAROSE & Cie. CHEZ LAROSE & Cie. CHEZ LAROSE & Cie.

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CARTES PROFESSIONNELLES

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex (Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent prêt sur avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

ARGENT A PRETER BELCOUL & MACCRACKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUÉBEC

O'GARA & REMON AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Spark Ottawa, Ont. PÈRES DE L'HÔTEL HUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. — E. P. HEN

Walker, McLean & Blanchet, AVOCATS

Avocats, Solliciteurs, Agents d'Affaires, Notaires, Etc. etc.

No. 34 1/2 Rue Elgin, Ottawa (EN FACE DU RUSSELL)

W.H. Walker D. C. McLean G.A. Bancroft

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 188 rue Wellington, Ottawa.

TAYLOR McVELEY AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

LA VENTE LA VENTE LA VENTE